

## La Crise du Logement

On ne bâtit pas. Pourquoi ?  
Les prix exorbitants  
de la construction

A la suite de notre article du 8 décembre sur la crise du logement, un groupe régional de brigueurs nous a prié d'insérer :

A leur tour les fabricants de briques, mis en cause dans l'article paru le 8 décembre dernier dans le « Journal de Roubaix », tiennent à présenter leur point de vue, et surtout établir sans retour, qu'il s'agit d'un facteur presque négligeable dans le coût actuel de la construction et qu'un surplus le rendrait ne peut venir d'eux; il est ailleurs.

Si la parole avait été donnée à ceux qui étaient qualifiés pour fourrir des renseignements sur cette question délicate, on aurait appris, entre autres choses :

1° Que, présentement, certains fabricants de briques de la région, prévoyant manquer de briques pour la place, faute d'avoir pu recruter une main-d'œuvre suffisante, laquelle leur a été offerte à un prix prohibitif, ont été agi de remplacer les équipages qui leur ont été débouchées, à grand renfort de prix, pour les régions dévastées, ces fabricants, disons-nous, ont été amenés à acheter à la frontière belge, des briques tout comme de qualité et dimensions équivalentes à celles qu'ils produisent ici; or, ces briques belges ont été payées tout au moins le même prix et parfois plus cher, que le cours pratiqué sur le marché de Roubaix et environs;

2° Que pour toutes les briques, à équivalence, fabriquées dans les régions dévastées, c'est encore dans notre localité, que les prix les plus bas ont été pratiqués aux entrepreneurs de maçonnerie; on l'observe l'ensemble des cours dépendant l'artisanat, malgré des prix de main-d'œuvre jamais inférieurs à ceux de la majorité de nos collègues voisins.

Bien mieux il a été mis sous les yeux de qui de droit, une lettre pour n'en citer qu'une, qui se distingue par le prix élevé qui a été offert ferme, c'est-à-dire 25 fr. le mille, en plus pour plus qu'un million de briques, que le cours pratiqué à Roubaix; il a été répondre, par courrier, qu'après tout, malgré cette offrant, on devait réservoir cette marchandise pour la place.

3° On aurait su que notre coéquipier de vente actuel est 5%, quand celui de notre main-d'œuvre est de 6% et parfois plus; or, il s'agit d'une industrie dans laquelle il n'entre que la main-d'œuvre et du charbon; avec cette main-d'œuvre spéciale et raree, par suite des circonstances, qui oseraient raisonnablement soutenir qu'il soit permis d'entrevoir l'abaissement d'un prix de revient?

4° A notre sens, pour plus de netteur et surtout, moins de dénégation, nous pensons que le meilleur moyen d'éclairer le public concernant le coût de la brique, ou plus exactement son prix de revient, sera de consulter certains industriels de Roubaix ou mieux encore le Groupe des entrepreneurs de Roubaix qui ont fabriqué des briques à l'unité, chacun de leur côté, et qui, par le procédé le plus économique; les uns comme les autres pourront dire, si nos prix sont normaux ou non.

Une simple suggestion pour finir: elle nous montrera que le coût actuel de la brique n'a rien à faire, ne juge pas dans le prix élevé des constructions nettement comme sur le papier lourdelement sans jalousie et justifie.

Supposons que, pour une belle maison entière contenant à l'heure présente 25.000 à 28.000 fr. et embauchant d'abord des renseignements 26.000 briques, le fabricant de briques fasse l'abandon d'autant des briques nécessaires à sa construction, au début de la brique, en laissant 5 à d'autres les coefficients de transport, de fret, etc., etc., qui ne le encourageront point, la maison en question ne coûtera plus que 25.000 fr. moins 2.700 fr. soit 22.300 fr.

Pensez-vous avoir résolu le problème de l'habitation ? bon marché ? également non; faut chercher ailleurs, mais je le forme tout ce qu'il y a de plus cher.

Toutefois, si l'on pouvait surgir une personne dans l'industrie de fabrication de la brique au coûts inférieur à 2 francs de la main-d'œuvre aux coûts de 6 francs et 7 francs d'unité, on être sensiblement des fabricants de briques, des chantiers de M. le Ministre des Régions libérées, qui ne manqueraient pas de l'appeler l'ingénierie à collaborer avec lui en auant ses intérêts de l'Etat à sa disposition. C'est sentir justice.

Un Groupe régional de briquiers.

## LES GREVES

AUX TRAMWAYS DE LILLE

Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, les employés de la traction de la Compagnie des Tramways de Lille n'ont pas abandonné le travail.

D'autre part, suivant des déclarations faites par la Direction, on peut espérer voir le travail repris sous peu dans les ateliers de réparation. Une trentaine d'ouvriers se sont déjà présentés pour reprendre le travail.

## Réunion des grévistes

Mardi, à 18 h., dans la salle du Galion, deux à trois cents employés de la Compagnie des Tramways, y compris un certain nombre de mécaniciens et de receveurs, se sont réunis. Plusieurs orateurs pravent la parole et exposent la situation de la grève, qui affecte les ouvriers des ateliers.

A l'issue de la réunion, les assistants ont voté la continuation de la grève, puis les

grévistes ont formé un coriège et ont parcouru les rues du centre de la ville en consignant les mécaniciens et les receveurs qui travaillaient.

## La question du prix du pain

UNE RÉUNION, A LA PRÉFECTURE, DES REPRÉSENTANTS DE LA BOULANGERIE ET DES MUNICIPALITÉS DE LILLE, ROUBAIX ET TOURCOING.

Les délégués des municipalités de Lille, Roubaix et Tourcoing et les délégués des patrons boulangers des mêmes villes se sont réunis le 11 décembre à la Préfecture, sous la présidence de M. Morris, préfet du Nord, pour examiner les réclamations de la boulangerie tendant à augmenter le prix de vente du pain.

Cette délégalisation se composait de MM. Creton, adjoint au maire de Lille; De Brabander, adjoint au maire, et Fray, secrétaire général de la Mairie de Roubaix; Delombe, adjoint au maire, et Asselineau, pour Tourcoing; MM. Dubreucq, Delabarre et Poissonnier, de la boulangerie de Lille; MM. Flotia et Seznec, de la boulangerie de Roubaix; MM. Bellin et Pontaine, de la boulangerie de Tourcoing.

Après avoir constaté l'écart entre le prix d'achat du blé et le prix de vente des farines, et regretté que le Parlement ait supprimé la loi de 1916 sur les spéculations illégales, les délégués ont émis le vœu que le Parlement:

1. Vote d'urgence le projet de loi qui donnera, aux préfets, les pouvoirs nécessaires pour taxer les farines, comparativement au prix à 1 fr. ce qui permettra une taxation équitable.

2. Promouvoir toutes dispositions locales, obligeant les ministres à fournir des farines d'une qualité type, comprenant un degré normal de gluten et de densité d'humidité.

Les délégués des trois municipalités n'étant pas mandatés pour prendre une décision, rendront compte des propriétaires à leur administration respective. Après avoir constaté les cours pratiqués le mercredi 12 décembre, les trois municipalités se réuniront de nouveau à la fin de la présente semaine et communiqueront leur décision aux syndicats locaux de la boulangerie.

Il a été en outre établi un tableau des prix comparés du blé et de la farine du 4 octobre à 7 décembre, tant à Lille qu'à Paris et d'après ce que l'écart à Paris est en moyenne de 22, tandis qu'il est à Lille de 10.

Les représentants des municipalités de Lille, Roubaix-Tourcoing ont, au cours de la réunion, promis aux patrons boulangers d'étudier la question et de faire paraître pour samedi des solutions qu'ils auront envisagées.

Les membres du Syndicat des patrons boulangers tiendront, d'autre part, une grande réunion à leur siège, Grand-Place, le dimanche 17 décembre, à 16 h. 30.

Bains-douches, rue des Longues-Haies (salle chauffée), de 8 à 12 h. et de 14 à 19 h.

tout s'arrangera encore. Et même si « ça ne se passe pas », eh bien, on vera...

Où est-on avec l'Université flamande? Imediat après-midi, on a distribué aux membres de la Commission, une proposition de M. Helleputte, ministre d'Etat, et l'un des chefs du parti flamand. Cette formule, dont on dit assez de bien, prévoit la création dans chaque Faculté de l'université actuelle, en dehors des cours ordinaires, d'un enseignement destiné à faciliter aux étudiants l'usage de la langue scientifique française; cet enseignement comporterait deux heures par semaine. Pour mériter le diplôme final, tout récipiendaire devrait être interrogé en français et obtenir la moyenne des points. — ...

## LAINES

### LES VENTES DE LONDRES

(D'un correspondant particulier)

Londres, 11 décembre 1922. — Mérinos et croissé fermement maintenus.

## Chronique Locale

### ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MERCREDI 13 DECEMBRE:

Aujourd'hui, sainte Lucie; demain, saint Nicolas. — 347° jour de l'année.

Soleil : Lever à 7 h. 38; couché, à 3 h. 52. Lune : Dernier quartier le 11. Nouvelle le 18. Soleil : Dernier quartier de novembre du Comité de protection de l'enfance.

HALLE FLIPO. — Bourse extra recommandée, 15 fr.; bonne fin, 32-50. François, 8 et 10 fr.; Chester, Gouda, Roquefort. Très beau choix Biscuits, 6 et 8 fr.; Margarine, Cafè, l'an d'épinards, Jamons. Voir tableau.

Bains-douches, rue des Longues-Haies (salle chauffée), de 8 à 12 h. et de 14 à 19 h.

## Les funérailles des morts glorieux

Mardi, à 14 h. 30, ont été célébrées, en l'église Notre-Dame, les funérailles solennelles d'un soldat tombé au champ d'honneur et de deux victimes civiles de la guerre, dont les corps, récemment exhumés des cimetières de front, viennent reposer dans la nef.

La dépouille des corps fut faite au dépôt de la rue Isaac-beau de Roubaix, par M. le chanoine Battaille, doyen de Notre-Dame, entouré par les membres du Syndicat des patrons boulangers tiendront, d'autre part, une grande réunion à leur siège, Grand-Place, le dimanche 17 décembre, à 16 h. 30.

Au cours de cette réunion ils prendront une décision sur la réponse faite par les municipalités.

## Lettre de Bruxelles

LES POURPARLERS DE LONDRES. — HESITATION OFFICIELLE — LA BELGIQUE ET LA RUHR. — COMME A FRANCFORST. — L'OPINION DANS L'EXPECTATIVE. — M. HELLEPUTTE ET L'UNIVERSITE DE GAND.

(D'un correspondant particulier)

Bruxelles, 11 décembre 1922.

Il est difficile de se faire une opinion claire et précise sur les intentions du gouvernement, MM. Théophile et Jaspas sont à Londres, et leurs confidents ne veulent pas se dévoiler ni les dévoiler. On peut, cependant, noter d'abord, que l'impression que l'on avait eu, au coup de force, de l'armée belge, est fausse.

Après la cérémonie religieuse, au cours de laquelle M. le chanoine Battaille rappela l'héroïsme de nos soldats, l'endurance dont les corps, récemment exhumés des cimetières de front, viennent reposer dans la nef.

Le corps de l'officier fut déposé au dépôt de la rue Isaac-beau de Roubaix.

En tête du cortège, on remarqua les délégués des sociétés patriotiques et militaires de Roubaix, accompagnés des députés de la Fraternité des Combattants Roubaisiens et de l'Union des Matelots et Réformés, ainsi que les députations de la police locale et des sapeurs-pompiers, sous le commandement du capitaine Crave et du lieutenant Delanoy.

Après la cérémonie religieuse, au cours de laquelle M. le chanoine Battaille rappela l'héroïsme de nos soldats, l'endurance dont les corps, récemment exhumés des cimetières de front, viennent reposer dans la nef.

Le corps de l'officier fut déposé au dépôt de la rue Isaac-beau de Roubaix.

En tête du cortège, on remarqua les délégués des sociétés patriotiques et militaires de la Fraternité des Combattants Roubaisiens et de l'Union des Matelots et Réformés, ainsi que les députations de la police locale et des sapeurs-pompiers, sous le commandement du capitaine Crave et du lieutenant Delanoy.

Après la cérémonie religieuse, au cours de laquelle M. le chanoine Battaille rappela l'héroïsme de nos soldats, l'endurance dont les corps, récemment exhumés des cimetières de front, viennent reposer dans la nef.

Le corps de l'officier fut déposé au dépôt de la rue Isaac-beau de Roubaix.

En tête du cortège, on remarqua les délégués des sociétés patriotiques et militaires de la Fraternité des Combattants Roubaisiens et de l'Union des Matelots et Réformés, ainsi que les députations de la police locale et des sapeurs-pompiers, sous le commandement du capitaine Crave et du lieutenant Delanoy.

Après la cérémonie religieuse, au cours de laquelle M. le chanoine Battaille rappela l'héroïsme de nos soldats, l'endurance dont les corps, récemment exhumés des cimetières de front, viennent reposer dans la nef.

Le corps de l'officier fut déposé au dépôt de la rue Isaac-beau de Roubaix.

En tête du cortège, on remarqua les délégués des sociétés patriotiques et militaires de la Fraternité des Combattants Roubaisiens et de l'Union des Matelots et Réformés, ainsi que les députations de la police locale et des sapeurs-pompiers, sous le commandement du capitaine Crave et du lieutenant Delanoy.

Après la cérémonie religieuse, au cours de laquelle M. le chanoine Battaille rappela l'héroïsme de nos soldats, l'endurance dont les corps, récemment exhumés des cimetières de front, viennent reposer dans la nef.

Le corps de l'officier fut déposé au dépôt de la rue Isaac-beau de Roubaix.

En tête du cortège, on remarqua les délégués des sociétés patriotiques et militaires de la Fraternité des Combattants Roubaisiens et de l'Union des Matelots et Réformés, ainsi que les députations de la police locale et des sapeurs-pompiers, sous le commandement du capitaine Crave et du lieutenant Delanoy.

Après la cérémonie religieuse, au cours de laquelle M. le chanoine Battaille rappela l'héroïsme de nos soldats, l'endurance dont les corps, récemment exhumés des cimetières de front, viennent reposer dans la nef.

Le corps de l'officier fut déposé au dépôt de la rue Isaac-beau de Roubaix.

En tête du cortège, on remarqua les délégués des sociétés patriotiques et militaires de la Fraternité des Combattants Roubaisiens et de l'Union des Matelots et Réformés, ainsi que les députations de la police locale et des sapeurs-pompiers, sous le commandement du capitaine Crave et du lieutenant Delanoy.

Après la cérémonie religieuse, au cours de laquelle M. le chanoine Battaille rappela l'héroïsme de nos soldats, l'endurance dont les corps, récemment exhumés des cimetières de front, viennent reposer dans la nef.

Le corps de l'officier fut déposé au dépôt de la rue Isaac-beau de Roubaix.

En tête du cortège, on remarqua les délégués des sociétés patriotiques et militaires de la Fraternité des Combattants Roubaisiens et de l'Union des Matelots et Réformés, ainsi que les députations de la police locale et des sapeurs-pompiers, sous le commandement du capitaine Crave et du lieutenant Delanoy.

Après la cérémonie religieuse, au cours de laquelle M. le chanoine Battaille rappela l'héroïsme de nos soldats, l'endurance dont les corps, récemment exhumés des cimetières de front, viennent reposer dans la nef.

Le corps de l'officier fut déposé au dépôt de la rue Isaac-beau de Roubaix.

En tête du cortège, on remarqua les délégués des sociétés patriotiques et militaires de la Fraternité des Combattants Roubaisiens et de l'Union des Matelots et Réformés, ainsi que les députations de la police locale et des sapeurs-pompiers, sous le commandement du capitaine Crave et du lieutenant Delanoy.

Après la cérémonie religieuse, au cours de laquelle M. le chanoine Battaille rappela l'héroïsme de nos soldats, l'endurance dont les corps, récemment exhumés des cimetières de front, viennent reposer dans la nef.

Le corps de l'officier fut déposé au dépôt de la rue Isaac-beau de Roubaix.

En tête du cortège, on remarqua les délégués des sociétés patriotiques et militaires de la Fraternité des Combattants Roubaisiens et de l'Union des Matelots et Réformés, ainsi que les députations de la police locale et des sapeurs-pompiers, sous le commandement du capitaine Crave et du lieutenant Delanoy.

Après la cérémonie religieuse, au cours de laquelle M. le chanoine Battaille rappela l'héroïsme de nos soldats, l'endurance dont les corps, récemment exhumés des cimetières de front, viennent reposer dans la nef.

Le corps de l'officier fut déposé au dépôt de la rue Isaac-beau de Roubaix.